

Nouvelles du conseil du 1^{er} novembre 2021



Un calendrier de l'Avent géant va illuminer le village

A l'initiative de Julie Aeby et Carole Rottet, Sonceboz-Sombeval s'enrichira cette année d'un calendrier de l'Avent géant, source de gaieté et de couleurs, mais également de chaleureux moments de rencontre. En effet, la plupart des inaugurations de fenêtres se doubleront d'une petite collation apéritive de circonstance, qui sera offerte aux visiteurs de 18 h à 20 h environ, le soir même s'entend.

Ce calendrier se déclina très exactement ainsi (en l'absence de mention, une petite collation est donc prévue) :

- 1er décembre : Monia et Ludovic Hirschy, Champ de la Pierre 7
- 2 : Carole et Cédric Rottet, Collège 29b
- 3 : Florence Schnegg, Pierre-Pertuis 2
- 4 : Julie et Sébastien Bouquet, Fin des Crêts 10 (sans collation)
- 5 : Mariella et Claude-Alain Wüthrich, Gare 60
- 6 : Katia et Jacky Sulliger, Champ de l'Ombre 4a
- 7 : Gladys et Pierre Oppliger, Gare 38c
- 8 : Aurélie Molinari, Champ de la Pierre 12
- 9 : Nadège et Mickael Pécaut, Brahon 4
- 10 : Cindy et Claude Auderset, Les Longues Raies 2
- 11 : Sandra Brönnimann et Maël Staub, Le Beuchenier 1
- 12 : Ioana et Valer Pop, Pierre-Pertuis 17
- 13 : Ecole à journée continue, Prés 5 (sans collation)
- 14 : Julie et Marco Aeby, Collège 38
- 15 : Ecole primaire, Collège 30
- 16 : Bélinda Rottet et Yvonick Roethlisberger, Collège 21
- 17 : crèche Au petit Bonheur, Crétat de Sonceboz 4
- 18 : Cindy et Raphaël Dupasquier, devant La Poste, Gare 5
- 19 : Claire-Lise et Gilles Fridez, Euchette 10 (sans collation)
- 20 : Sabrina et Pablo Eggimann, Collège 47 (sans collation)
- 21 : Au Coin du Livre, Crétat de Sonceboz 3
- 22 : Michèle Perrenoud, Impasse des Corneilles 2
- 23 : ancienne scierie de Sombeval, Collège 45
- 24 : Ludivine et Damien Montavon, Champ du Ritat 22 (sans collation).



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Le projet Coop démarrera en janvier 2022

Les autorités municipales se réjouissent de pouvoir annoncer que le projet de construction d'un nouveau commerce Coop va démarrer dans moins de trois mois. Informées par le géant orange, elles annoncent à la population que ce chantier important va nécessiter la fermeture du magasin durant un peu plus d'une année.

Une surface doublée

Le samedi 22 janvier 2022 sera donc le dernier jour d'ouverture du magasin actuel. Ensuite de quoi Coop sera absent de la localité jusqu'en mars 2023.

Si tout se passe comme prévu, c'est donc dans un commerce flambant neuf et à la surface quasiment doublée, puisqu'il passera des 370 mètres carrés actuels à très exactement 626 mètres carrés, que la population locale pourra à nouveau s'approvisionner au village dès le printemps 2023.

Tout comme aujourd'hui, la surface de vente Coop de Sonceboz sera entièrement de plain-pied. Les places de stationnement seront déplacées vers le sud et elles seront plus nombreuses qu'actuellement.

Transport gratuit jusqu'à Reconvilier

Dès la fermeture du commerce local, Coop proposera à la population du village un service de transport gratuit, par bus, jusqu'à son magasin de Reconvilier. Le véhicule circulera deux à trois fois par semaine et s'arrêtera en quelques endroits de notre commune.

Le Conseil municipal mène actuellement des discussions avec la chaîne commerciale, concernant le contour exact de ce service offert. Les détails de fréquence, d'horaire et de haltes seront publiés dans le courant du mois prochain.

Le troc, c'est demain !

Demain samedi se déroulera la première manifestation publique de la nouvelle association locale baptisée Unis'Son, à savoir un troc solidaire qui sera accessible, sur le parvis de l'ancienne scierie de Sombeval, de 9 h à 15 h.

Gaëlle Giran, Anne Oliveira et Nathalie Steiner ont en effet décidé ensemble de regrouper leurs concitoyens et concitoyennes intéressés, pour mettre sur pied une association dont l'acronyme dit assez les buts : Unis, pour favoriser les liens et l'entraide entre les gens, et Son, parce qu'elle est destinée aux habitants de Sonceboz-Sombeval.

Ce marché de deuxième main, qui proposera essentiellement des vêtements, des objets de puériculture et des pièces de décoration, se déroulera donc en extérieur, ce qui permettra à tout un chacun d'y accéder, sans devoir se munir de pass sanitaire. On veillera cependant à respecter la distanciation sociale.

La pluie ne doit pas vous empêcher d'y aller faire des emplettes, puisque des tentes seront dressées sur la place.

Samedi 6 novembre, devant l'ancienne scierie, de 9 h à 15 h



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Nos ponts examinés par des spécialistes

L'entreprise spécialisée IMP Bautest AG, de Morat, procédera aux analyses détaillées de nos trois ponts sur la Suze, les 10, 11 et 12 novembre prochains. Durant cette opération de contrôle très technique, des perturbations du trafic routier seront inévitables. Les autorités remercient par avance les usagers de nos rues, ainsi que la population en général, de la compréhension dont ils feront toutes et tous preuve face à ces désagréments.

On rappellera que c'est en constatant que des plaques de béton semblent se détacher de ces ponts, que les autorités ont décidé d'en commander un contrôle pointu. Prévenir vaut mieux que guérir !

Les vaccins au Collège 31

Dans le cadre de sa campagne de vaccination de proximité, l'équipe mobile de l'Hôpital du Jura bernois sera présente à Sonceboz lundi et mardi prochains 8 et 9 novembre, de 10 h à 18 h 30. Rendez-vous pour cette deuxième injection : au premier étage de l'immeuble sis rue du Collège 31 (à deux pas de la halle de gymnastique).

En assemblée le 6 décembre

L'assemblée municipale dite du budget se déroulera le lundi 6 décembre prochain, à 20 h à la halle de gymnastique. Le pass sanitaire n'y sera pas exigé, mais le port du masque sera obligatoire dès l'entrée dans le bâtiment, la distanciation sociale devra être respectée et l'administration tiendra une liste des participants.

Nous reviendrons, dans nos prochaines éditions, sur les objets au menu de cette assemblée, dont l'ordre du jour est publié dans la FODC de ce jour (fin de ce journal).

Chauffage à distance : une séance publique le 30 novembre

Les informations seront délivrées à la halle de gymnastique, mais également en direct par visioconférence

Soucieux de proposer à la population locale une possibilité de limiter sa consommation d'énergie fossile et d'électricité, le Conseil municipal planche depuis quelque temps déjà sur un projet de chauffage à distance local, alimenté au bois de proximité. Pour ce faire, l'Exécutif a mandaté une entreprise spécialisée de Port (couronne biennoise), très active dans ce domaine et qui a notamment mis au point les deux installations en fonction chez notre voisine de Péry-La Heutte.

Un grand pas !

Kasontor AG, puisqu'il s'agit de cette société, réalise actuellement une étude de faisabilité, dont le volet technique sera évidemment complété par une évaluation numérique des potentiels abonnés.

Le projet franchira donc une étape importante le mardi 30 novembre prochain, à travers une séance d'information proposée par les autorités à tous les propriétaires immobiliers de Sonceboz-Sombeval, qu'ils soient domiciliés ou non sur place.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Claude Auderset, le conseiller municipal, en charge du dossier, souligne : « Cette séance se déroulera à la halle de gymnastique dès 19 h. Fort de son expérience fructueuse dans la région, Andreas Kasontor y présentera le projet local et répondra à toutes les questions de l'assistance. Et chacun, sur place ou non, pourra accéder à ses explications détaillées. »

Avec ou sans pass Covid

En effet, si l'accès à la halle de gymnastique sera réservé aux détenteurs d'un pass Covid valable, que tous les propriétaires non vaccinés, ou dans l'impossibilité de se déplacer, soient pleinement rassurés : la séance d'information sera retransmise en direct par visioconférence et chacun pourra donc y assister le soir même !

Les moyens techniques d'accès à cette retransmission seront précisés dans ces colonnes, à travers les Avis officiels que publiera la Municipalité le vendredi 26 novembre prochain, ainsi bien sûr que sur le site internet de la Commune.

Sur place, les personnes intéressées obtiendront déjà, le 30 novembre, des formulaires d'inscription ad hoc. Et ensuite de cette soirée, dont le contenu sera également retranscrit dans ces colonnes, les informations continueront à circuler largement et les intéressés pourront se manifester rapidement auprès des porteurs du projet.

Objectif réaliste

Les autorités souhaitent que le chauffage à distance de Sonceboz-Sombeval puisse être mis en fonction rapidement, à savoir l'année prochaine ou au plus tard en 2023, un objectif que l'ingénieur mandaté qualifie de tout à fait réaliste.

Rendez-vous donc le 30 novembre à 19 h, à la halle de gymnastique ou derrière un écran !